

# Maîtriser son foncier (dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Climat et Résilience)

## OBJECTIFS

- Identifier les spécificités du droit de la propriété immobilière
- Analyser les différentes procédures juridiques d'acquisition foncière
- Gérer les difficultés pouvant survenir lors d'une opération

## PROGRAMME

### Analyser l'évolution des politiques foncières

- Intégrer les exigences du droit communautaire dans les politiques foncières locales
- Appréhender et maîtriser les conséquences juridiques des dernières lois favorisant l'action publique foncière

### Cerner les outils de la maîtrise foncière

Préparer les acquisitions amiables

- Les avant-contrats
- L'acte de vente
- Les clauses contractuelles négociables

### Mettre en œuvre le droit de préemption

- Le champ d'application
- Les titulaires
- La procédure

### Programmer la procédure d'expropriation

- La phase administrative
- La phase judiciaire
- Les garanties profitant aux expropriés

### Mettre en œuvre une politique foncière efficace

Identifier les initiateurs du projet

- Les opérateurs publics
- Les opérateurs privés

### Délimiter le périmètre foncier

- Les contraintes urbanistiques
- Les contraintes environnementales
- Les contraintes techniques
- Les contraintes financières

### Choisir l'outil de maîtrise foncière adapté à son projet

Les projets concernés ; L'opportunité : les droits de préemption ; La nécessité : la procédure d'expropriation

## MODALITES

**Durée :** 1 journée (7 heures)

**Mode :** Présentiel

**Effectif maximum :** 15 participants

**Prérequis :** Aucun

**Méthode :** Apports théoriques, participation active, exercices pratiques, documents pédagogiques remis aux participants.

**Public :** Elus communaux et intercommunaux

**Code Mon Compte élu :** ELU0204